34e ANNEE N° 2647 PARAIT LE SAMEDI 13 JANVIER 1923

SISTERON JOURNAL

REPUBLICAIN DEMOCRATE

Politique, Littéraire, Commercial et d'Annonces Judiciaires

ABONNEMENTS

PAR LES D'AVANCE

Neuf francs par an

ETRANGER, port en sus

ADMINISTRATION ET RÉDACTION, 25, Rue Droite 25, SISTERON

Fondateur : A TURIN — Directeur-gérant : M. PASCAL LIEUTIER

LES MANUSCRITS NON INSÉRÉS NE SERONT PAS RENDUS

On s'abonne dans tous les Bureaux de Poste

Les annonces sont reçues au bureau du Journal et à *Paris à l'Agence Havas*, 62, Rue de Richelieu, et dans les principales agences.

ANNONCES

Judiciaires (la ligne)..... 0,50

Commerciales (la ligne)..... 0,60

Réclames (la ligne)..... 0,80

Pour les grandes annonces et les annonces répétées on traite de gré à gré.

La Valse des Milliards

On ne cessera de le répéter, le «Journal Officiel» est un journal trop peu répandu. Car sa lecture est souvent pleine de révélations et d'enseignements. Bien des fois des faits qui ont été étouffés par la presse dite d'information, trouvent dans le journal de la République, une hospitalité salutaire.

On doit se souvenir de cette séance du Sénat où il fut question des crédits militaires nécessaires à l'entretien de nos troupes en Syrie.

M. Victor Bérard avait alors apporté de très graves révélations à la tribune du Luxembourg Mais avec un ensemble touchant, notre presse réactionnaire ne consacra que quelques lignes à cette affaire.

Or, l'« Officiel » a donné le compte rendu des débats.

«Un gaspillage sans nom...»

Le sénateur du Jura a puisé sa documentation dans le rapport d'un contrôleur de l'armée envoyé en mission en Syrie, et résumant l'impression qu'il avait éprouvé à la lecture de ce rapport il conclut ainsi :

« Les dépenses militaires en Syrie « ont été l'objet d'un gaspillage sans « nom ; l'absence de contrôle a été « continue et il y a eu absence de « régularité et parfois même d'hon- « nêteté dans la comptabilité des « bureaux militaires »

Et il cite aussi des chiffres. Nous en reproduisons quelques-uns. On comprendra pourquoi la grand presse s'est bien gardée de les faire connaître à ses lecteurs.

Voici d'abord les soldes les moins élevées perçues à l'armée du levant :

Général de brigade...	50 000 francs
Colonel.....	46.780
Capitaine	29.000
Jeune sous-lieutenant.	22.000
Adjudant..... ...	14.690
Sergent.....	12.740

Il faut y ajouter les dépenses d'entretien qui sont en moyenne de 30 mille fr. pour un officier, de 12.000 pour un sous officier, de 3.800 frcs. pour un soldat. Ce qui fait un total moyen et quotidien de 10.000 à 11 000 francs par jour. N'oubliez pas également les nombreux gendarmes, qui reviennent seulement à un peu plus de 13 000 francs.

Folies Somptuaires

Voilà pour les hommes, passons maintenant aux frais de matériel. Il fallait bien, n'est-ce pas, bâtir un hôtel pour le général en chef, le terrain de Beyrouth destiné à cette construction a coûté 2 millions. Il n'a fallu qu'un million pour le magasin central des coopératives. Des installations dans le port d'Alexandrette ont entrainé une dépense de 16 millions.

En outre, des locaux pour ces messieurs des états-majors ont été loués et aménagés à raison de 360 000 frs par an. D'autres bâtiments construits à Alep ont nécessité 7 millions. Ce n'est pas tout, il faut pour messieurs les officiers et leurs femmes plus ou moins légitimes, des automobiles : 950, dont 160 de tourisme sont à leur disposition.

Enfin, aucun contrôle sur la consommation d'essence, de charbon, de pétrole, de fourrages, etc., pas de comptes réguliers. Tout est à l'avenant. Nous aurons employé en Syrie, à la fin de cette année « 2 milliards 400 millions ! » Voilà à quoi la France « antimilariste et pacifiste » dépense frénétiquement son argent. Voilà pourquoi M de Lasteyrie prélève un lourd impôt sur les maigres salaires des travailleurs. Pour les folies somptuaires des états majors et des missions envoyés en Syrie !

L'Homme du Jour

La Vie mouvementée de M. Andrieux

C'est, on le sait, M. Louis Andrieux, doyen d'âge de la Chambre, qui a présidé la séance de rentrée du Parlement. M Louis Andrieux a eu une vie assez mouvementee, dont voici, d'après le *Petit Parisien*, quelques épisodes :

Il est entré, il est vrai, dans la politique active vers 1860 Il a été le compagnon de lutte, le défenseur, comme avocat, des républicains poursuivis par les ministres de Napoléon III ; il a été l'ami dévoué, le collaborateur de tous ceux qui ont travaillé à la fondation de la Troisième République ; il est resté l'ami de ceux qui, comme lui, ont eu la bonne fortune d'assister à la victoire en 1918, apres avoir connu la défaite de 1870.

Il parle toujours avec émotion de son ami, M de Freycinet, de son ami, M. Clémenceau. Il a eu, au cours de sa longue carrière, quelques déceptions ; il n'en a gardé aucune amertume. Il a été journaliste, avocat, magistrat, préfet de police, ambassadeur, conseiller municipal, conseiller général, député, sénateur, et l'on se demande pourquoi il n'a jamais été ministre ? Peut-être est-ce parce que, rapporteur de la fameuse Commission des 33, il fut le tombeur du grand ministère Les amis de Gambetta lui en voulurent en effet longtemps d'avoir renversé après deux mois et demi d'existence le Cabinet qu'avec peine leur patron avait réussi à mettre sur pied.

Quand on rappelle à M. Louis Andrieux la fameuse séance de janvier 1882, où la Chambre repoussa le principe du scrutin de liste proposé par Gambetta au moyen d'une révision de la Constitution, il se contente de dire en souriant : Je vois encore Gambetta, furieux, quitter la salle des séances en jetant ces mots : On ne saura jamais tout ce qu'il y avait dans ce portefeuille !

Gambetta faisait ainsi allusion aux réformes qu'il avait préparées, et M. Andrieux d'ajouter, toujours en riant : La chute de Gambetta ce fut le commencement de mes malheurs. Il est vrai que j'avais réussi à faire écarter le scrutin de liste ! Le vieil arrondissementier se retrouve. Pour lui seul, un scrutin uninominal peut donner une majorité, et partant un gouvernement stable, et c'est pourquoi il est opposé aujourd'hui à la R. P., contestant aux minorités ce que les partisants de ce mode électoral appellent leur dû.

DANS LA REGION

Les Enfants des Basses-Alpes et bas-alpins mutualistes réunis

Dimanche 7 Janvier a eu lieu au siège de cette Société, salons Pélissier, sous la présidence de M. Jean Bonnefoy, adjoint au Maire et la présidence d'Honneur de M. Amable Coulet, entouré des membres du Conseil : MM. Robert Guinde, vice-président : Ernest Mouranchon, secrétaire général et Marius Finily, régisseur général, une causerie-conférence, suivie de concert et de bal, faite par le compatriote Auguste Bastide, ancien membre de la Chambre de Commerce des Basses-Alpes, sur l'œuvre du sénateur bas-alpin Bouteille,

Après avoir retracé la biographie de ce sénateur regretté, M. Bastide a passé en revue tous les travaux entrepris et exécutés sur son initiative pendant sa longue législature dans la vallée de la Durance.

M. Bonnefoy, au nom de l'Assemblée, remercie le conférencier et annonce que la société participera à la souscription ouverte en ce moment, à Manosque, ville natale du sénataur Bouteille, tendant à élever un monument dans cette ville à ce regretté compatriote dont la vie a été pleine de labeur.

Au concert M. Manoel, fin diseur, a été applaudi dans son répertoire ; M. Caumes, ténor léger a été fort apprécié dans 'Mireille' et la toute gracieuse Mlle Marcelle Finilly, fine diseuse, a su retenir a elle toute l'attention des spectateurs dans un répertoire choisi. M. Roux, ténor de l'Opéra a tenu dans 'Sigurd' le beau rêve, et met son auditoire sous le charme le plus complet et des applaudissements répétés ne lui ont pas été ménagés.

Ensuite, un bal constitué par un orchestre de véritables artistes bas-alpins a fait tourbillonner de nombreux couples jusqu'à l'heure du diner où chacun a regretté de se séparer mais en emportant de cette belle journée, le meilleur souvenir.

CARNAVAL D'AIX

Grande Redoute du 3 Février

C'est dans un cadre féérique, celui de l'Opéra municipal, que se déroulera cette formidable manifestation artistique, qui attire toujours à Aix, la foule des vrais amateurs d'Art et de Beauté chorégraphique.

Les couleurs de la Redoute (Bleu de roy, garnitures blanches) seront un régal pour les yeux, étant donné la décoration luxueuse de notre coquette bonbonnière, laquelle se composera de riches étoffes, jaune bouton d'or rehaussée de tango, spécialement teintes pour cette soirée.

Des plantes et arbustes rares jetteront partout, leur note de verdure en même temps que s'égrèneront celles de deux excellents orchestres endiablés, comprenant, au total 60 musiciens sous la direction du maëstro compositeur Isoard, avec batterie et jeux complets de Jazz-band et un répertoire nouveau et inépuisable des danses les plus à la mode.

Une profusion de tapis, de fleurs, d'ampoules multicolores, mais toutefois, en harmonie avec le cadre de la Redoute, des loges décorées et fleuries avec le goût que l'on sait, des buffets abondamment garnis, un service irréprochable autant qu'empressé, des prix d'une valeur incontestable, une grande tombola gratuite, donnant droit a de superbes et nombreux lots, des surprises agréables pour les dames, et....des prix d'entrée, de loges, etc.. très abordables. Voilà ce que le Comité des Fêtes de Charité d'Aix, offre le samedi 3 février prochain au seuil même des réjouissances Carnavalesques, à nos chers concitoyens et à nos aimables visiteurs étrangers.

Petite Consultation

Après une pleurésie, une bronchite, un simple refroidissement peut amener de l'essoufflement, de l'oppression, des quintes de toux opiniâtres. C'est alors que la Poudre Louis Legras, toute puissante pour guérir l'asthme, doit être employée. Sous son influence, les complications naissantes disparaissent et les lésions se cicatrisent ; la guérison devient définitive. Une boite est expédiée contre mandat de 2 fr. 95 (impôt compris), adressé à Louis Legras, 139, Boulevard Magenta, à Paris.

© VILLE DE SISTERON

FILM BOCAR

J'ai fait un Rêve...

J'ai rêvé l'autre nuit que j'étais petit libraire dans une ville de province. Et cela ne m'a pas paru si extraordinaire car, la plupart du temps, les rêves évoluent dans le cercle des faits familiers. Je me souviens que ma première occupation, avant de vendre mes livres, a été d'essuyer copieusement la poussière qui sans cesse envahissait ma vitrine. Ce détail n'aurait pas eu d'importance s'il ne m'avait permis de comprendre que je pouvais bien être à Sisteron. Mais il y a un fait qu'il ne m'a pas encore été donné d'expliquer : C'est que si j'étais un libraire, en prenant possession de ma boutique je me changeai bientôt en petite vendeuse de livres. Je devins une demoiselle, une vraie demoiselle de magasin. Vous rirez si vous voulez, mais je crois me rappeler que cela me sembla parfaitement naturel, J'évoluais avec aisance derrière mon comptoir et quand le premier client se présenta, un monsieur très bien, je redressais adroitement une boucle vagabonde.

Le monsieur entra et me demanda un livre. Comme il me paraissait indécis dans le choix du titre je lui proposais *Damienne* de Paul Arène. Je m'étais trompée. Le monsieur savait bien ce qu'il voulait. Il me demanda *La Garçonne*, Je n'eus pas de peine à trouver ce volume et en le tendant à ce monsieur je crus remarquer qu'il me regardait d'un air malicieux. Vous devez lire tous les livres nouveaux, Mademoiselle, me dit il. J'allais lui répondre lorsque se présenta un nouveau client.

C'était un jeune homme que je jugeais employé de bureau par la serviette de cuir qu'il tenait sous le bras. Je voudrais, me dit-il, un nouveau roman dont on m'a parlé. Je ne sais plus trop le titre, mais que je crois que cela s'appelle *La Garçonne*, Oh ! Vous savez, moi, au fond, celui-là ou un autre ! Et il partit après avoir enfoui furtivement le livre dans sa serviette de cuir.

Une cliente entra. Mademoiselle, dit-elle vivement, donnez-moi la *Garçonne*. Je veux le lire depuis hier au soir. Je n'y tient plus. Mon mari ne veut pas que je lise ce livre. Justement je le lirai, voilà. Vous marquerez à son compte un roman d'Henry Bordeaux ou de René Bazin. Ce sera bien fait ponr lui ! Et la dame partit en se plaignant que le livre n'était même pas coupé !

Alors une petite fille entra. Elle m'appela "Madame" en me tendant un billet que sa jeune sœur envoyait et où je lus : « Veuillez remettre à la commissionnaire le volume la *Garçonne*. Vous le plierez dans le *Petit Provençal*, s. v. p. » Je cherchais un vieux journal, lorsque trois nouveaux clients pénétrèrent dans la librairie.

Il y avait une petite bonne, un jeune homme distingué, que je reconnus bientôt pour être M. Gustave du Touringe et une dame d'un certain âge. La petite bonne parla la première. C'est un livre pour Madame, que je voudrais, dit-elle. Madame a remarqué un livre qui plaît à Madame. Alors je prendrais la *Garçonne* pour Madame. A ce moment j'entendis distinctement M. Gustave du Touringe dire à la petite bonne : « s'cré vicieuse, va, p'tite vicieuse, va ! » Mais ce jeune homme se tournant vers moi, la casquette à la main, poliment, talons joints, me demanda *La semaine de Suzette*, le journal bien connu.

Et moi qui, était ce par habitude ? Avais déjà pris en mains la *Garçonne*, M. Gustave du Touringe partit en me faisant force salutations distinguées. Alors j'avisais la dame d'un certain âge. Je la pris, sauf erreur, pour une vieille demoiselle. Voyez, mademoiselle, me dit elle, pendant que vous bavardiez avec ce monsieur, je me suis servie. J'ai choisi mon livre et je l'ai enveloppé pour vous éviter de la peine. Je l'ai pris dans le même rayon que celui qu'a emporté Mlle Marie, la petite bonne. C'est sept francs, n'est ce pas ? D'un coup d'œil oblique je regardais mon rayon. Il ne restait plus de *Garçonne*. La vieille demoiselle avait emporté le dernier volume.

A ce moment je remarquais avec plaisir que j'avais encore celui que j'avais pris pour M. Gustave du Touringe. Et c'est là je crois le point le plus véridique de mon histoire. Oui, car à ce moment je me suis éveillé avec dans les mains, le roman de Victor Marguerite que j'avais pris la veille, ayant la mauvaise habitude de lire avant de dormir.

LE FILMEUR.

COIN DU POETE.

MON AVION

A mon jeune ami Pierre A.

L'avion que je mônterai
Plus tard, quand je serai pilote,
Dans tous mes rêves m'apparaît.
Nuit et jour ma cervelle trotte
En songeant à cet appareil,
Je veux qu'il n'ait pas son pareil
L'avion que je monterai
Plus tard, quand je serai pilote.

C'est moi, seul, qui le construirai ;
Je n'épargnerai pas ma peine
Pour qu'en tous points, il soit parfait.
Lorsqu'il survolera la plaine
Je serai fier de mon ouvrage.
J'en aurai bien le droit, je gage,
Puisque, seul, je le construirai ;
Je n'épargnerai pas ma peine.

Il sera robuste et léger.
Au milieu de son fuselage
Je mettrai pour le protéger,
Du grand St-Christophe, l'image.
Sur ses ailes de papillon
J'inscrirai le plus joli nom.
Il sera robuste et léger
Et très coquet, son fuselage.

Je le peindrai, çà, c'est bien sûr,
De rouge, emblême de vaillance,
Pour qu'il soit fidèle, d'azur,
Et de blanc, signe d'innocence,
Enfin, je le baptiserai,
Et "France", je le nommerai.
Aux nues, il portera, c'est sûr
Le nom et les couleurs de France.

Puis un jour, sur mon avion,
Il sera bien à moi, j'espère.
M'envolant comme un papillon,
Pour fuir les laideurs de la terre,
J'irai jusqu'aux confins des cieux,
Vers le pays du merveilleux ;
Et ni moi, ni mon avion
Ne reviendrons plus sur la terre.

LA RIMAILLEUSE.

Chronique Locale

SISTERON

Un beau geste. — Mme Vve Ravoux, décédée en notre ville a fait don à l'Amicale des Mutilés d'une somme de 100 francs qui a été versée à la Caisse de la Société par son fils M. Ravoux Edouard, marchand de Rouennerie, Grand Place à Sisteron.

En acceptant ce don le Conseil d'Administration de l'Amicale adresse à la famille Ravoux son témoignage ému de sincère reconnaissance.

La Commission.

—o—

Cercle Républicain. — Le traditionnel bal du Cercle est annoncé pour le samedi 20 Janvier courant et aura lieu comme d'habitude dans la belle salle du Café du Commerce qui sera artistiquement décorée et parée pour donner à cette soirée un éclat particulièrement brillant. Nous croyons savoir que les membres de la Commission des fêtes du Cercle ont reglé minutieusement tous les détails de cette soirée et mieux encore nous réservent d'agréables surprises. Les cartes d'invitation vont être lancées incessament D'avance nous souhaitons un beau succès au bal du Cercle.

Les membres du cercle naturellement, ne recevront pas de carte d'invitation.

—o—

Concert de la musique. De l'avis unanime, nous enregistrons volontiers les magnifiques progrès que font nos musiciens.

Dimanche dernier, ils ont su satisfaire le nombreux public qui se pressait dans la salle de l'Eldorado, et les applaudissements répétés le leur ont amplement prouvé. Encore un léger effort et cela sera parfait.

Mutualité scolaire de Sisteron Noyers. — La Commission de la Mutualité scolaire informe les membres participants que les cotisations pour l'année 1922 ne seront plus acceptées à dater du 20 janvier En conséquence seront considérés comme démissionnaires, les sociétaires qui n'auraient pas payé leur cotisation à cette date

Vente de pochettes-surprises. — La mise en vente des pochettes-surprises contenant, en plus d'échantillons de confiserie, soit des objets de bimbeloterie, soit des bons-primes donnant droit à des lots divers, constitue une infraction aux prescriptions de la loi du 21 mai 1836 sur les loteries.

En conséquence, à partir du 1er avril 1923 la vente desdites pochettes sera rigoureusement interdite dans toute la France.

Cercle de la Fraternité.

Avis aux retardataires. — Il est rappelé aux citoyens qui n'ont pas encore payé leur cotisation de l'année 1922, que le dernier délai est fixé au 31 janvier 1923.

= =

Avis — Mme FERAUD, épicerie, rue Droite, 27, informe le public qu'elle tient un dépôt de **Teinturerie et dégraissage pour la maison Rey**, 276, rue d'Endoume Marseille.

On peut dès aujourd'hui s'y adresser.

Clôture de la chasse.

La clôture générale de la chasse dans les Basses-Alpes aura lieu le 14 janvier au soir.

A titre exceptionnel, la chasse à la grive est autorisée jusqu'au 31 janvier. La chasse a tir du gibier d'eau est autorisée jusqu'au 31 mars. La bécasse, dans les bois, du 11 février au 11 mars.

—o—

Avis — Les bénéficiaires de la loi du 14 Juillet 1905 (vieillards, infirmes, et incurables) sont priés de retirer leur bon à la Mairie avant le 15 Janvier et de se présenter immédiatement à la caisse municipale pour en encaisser le montant.

—o—

Caisse d'Epargne.

Résumé des opérations pendant l'année 1922 : La Caisse a reçu de 819 déposants dont 144 nouveaux, 731.675 fr. 57. Elle a remboursé à 885 déposants 580 086 fr. 61. Le solde dû aux déposants au 31 décembre 1922 s'élève à 3.918 074 fr. 58.

Les personnes dont le compte dépasse 5.000 francs sont invitées à le réduire, faute de quoi, les intérêts seront suspendus.

Le Cinéma éducateur.

Au cours de la semaine prochai des films instructifs seront projet à tous les élèves de nos établiss ments d'éducation. Ces films :

1° *Les ports de commerce* ;

2° *La fabrication de l'acier* ;

3° *L'éléphant Bagasse*, comique.

ont été prêtés par le Musée Pédag gique de Strasbourg à M. Truc, in tituteur.

ETRENNES...

M. Ch. FERAUD, cycles, mag sin *Autos-Sports*, informe ses clien qu'un cadeau est offert tous les jou à tout acheteur jusqu'au 15 janvie

— o —

Casino-Théâtre. — *Les Deu Orphelines.* — Le célèbre drame d'Ennery et Cromon sera représen par les Tournées Françaises à Sist ron le vendredi 19 Janvier au Casin

L'interprétation sera de tout pr mier ordre, confiée à M. Jean Delto du théâtre de l'Athénée, à Mm Francine Bady, du Théâtre du Gy nase, Mlle Liliane Deltour du thé tre Marigny, Mlle Suzy Reynier Casino de Boulogne-s-Mer, Mlle d'O ly de la Cigale ; MM. Saulier, Va mont, Max Toni, Roger Duchè Mmes Meslard, Philipp, Arnoult.

Nous présentons à nos lecteu Mme Francine Bady qui, marcha sur les traces de son illustre cousin Berte Bady présentera une Franci qui n'a rien à envier à ses deva clères. Elle est, sans contredit le cl des "Deux Orphelines" et elle o tient chaque soir un succès indescri tible dans le célèbre tableau « ch la Frochard ».

Ajoutons que cette pièce contie toute la gamme des sentiments, que ces scènes partent du plus p thétique pour arriver au plus com que. Nous avertissons nos lecteu qu'ils peuvent louer leurs pla comme d'usage.

Casino-Cinéma.

Samedi 13 janvier, dimanche 14 matinée, au Programme :

Chantelouve, en 4 parties, grand drame Etienne Rey.

L'EMPEREUR DES PAUVRES, d'a le célèbre roman de Félicien Champsaur épisode : *Les Grossiers.*

Fritzigli et la boite mystérieuse, comiq

Le piano sera tenu par M. Bombled, de musique.

La salle sera chauffée.

Prix des places : parterre, 2 fr. ; gal 1 fr. 50 en soirée. En matinée entrée g rale, 1 fr. 50 ; Enfants, 1 fr.

Sisteron-Vélo.

Demain dimanche, notre 2e éq pe se déplacera à Digne, pour p puter contre l'équiqe correspond du Lycée, le championnat des Bas Alpes, 2me série

Le déplacement se fera par auto et le départ est fixé à 10 h. 30 précises. Rendez-vous devant le des Alliés. Sont convoqués : Ma Chastel, Reynier, Daumas, Put, til II, Gremaud, Bernard, Lati Sivan, Borrely.

— o —

A VENDRE — Tout un de chaussée, libre de suite, rue Chapuzie. S'adresser à Mme Gasquet.

© VILLE DE SISTERON

DAME demande travail de couture et de broderie. Travail soigné. Prix modéré.
S'adresser au bureau du Journal.

L'Almanach illustré du Petit Provençal contenant les foires de la région est en vente à l'imprimerie-librairie LIEUTIER. Le demander de suite, prix, 1 fr. 50

AGENDAS DE POCHE ET DE BUREAUX

REMERCIEMENTS

Monsieur et Madame Edouard **Ravoux** et leurs enfants remercient les personnes qui ont témoigné de leur sympathie en assistant aux obsèques de leur mère et grand'mère

Madame Veuve RAVOUX

ETAT-CIVIL

du 5 au 12 Janvier 1923

NAISSANCES

Marie-Gabrielle Martinez, rue de l'Evêché.
Ginette-Renée-Joséphine Rougier, rue de Provence.
Fernand Perez, rue de l'Evêché.

Publications de Mariages

Entre Pierre-Marcel-Marie Buès, constructeur mécanicien, domicilié à Sisteron et Lucienne-Noélie Jeanne Fraysse, s. p. domiciliée à Marseille.
Entre Gaston-Pierre Fabre, négociant en grains, domicilié à Sisteron et Césarine-Berthe-Amélie Garcin, s. p. domiciliée au Monetier-Allemond.

Mariage

Entre Edouard Joseph-Vincent Gaubert, cultivateur et Irma-Louise Jean, s. p.

Décès

Allivons Casimir, 55 ans, à l'hopital.
Estellon Narcisse-Rose, Vve Ravoux, 83 ans, Place de l'Horloge.
1 mort né.

ADMINISTRATION DES DOMAINES ET DU TIMBRE

VENTE DE BOISSONS

Le **Jeudi 15 février** 1923 à **10** heures devant la maison **Latil** rue des Combes et à **10** heures **30** devant la maison **Nicolas**, rue Saunerie il sera procédé par le Receveur des Domaines de Sisteron, à la Vente de :

1° Une **Bonbonne d'Amer** à 23 degrés, provenant des établissement Lieutaud à Aix-en-Provence, à destination de Turel à Mison.

2e Une caisse de **24 bouteilles** de spiritueux divers provenant de Itier, négociant à Gap à destination de Lieutier café à Sisteron, le tout remis au Domaine aux fins de vente.

Les adjudicataires seront tenus, avant l'enlèvement d'acquitter les droits de circulation, de taxe de luxe et les frais préalables qui seront annoncés avant la vente.

Il sera perçu 7 fr. 50 o|o en sus des prix pour droits de timbre et d'enregistrement.

A VENDRE

à un quart d'heure de la ville

PROPRIETÉ

située quartier de l'Adrech, comprenant : 4 000 mètres carrés, terre labourable de première qualitée, entourée par oliviers et amandiers.

UNE MAISON

d'habitation, 4 pièces, citerne, écurie et grenier attenant.

Prix à débattre. S'adresser à Me **Laborde**, notaire, pour la propriété **Reynaud** Bénonin

CHAPELLERIE FRANÇAISE

N. CLÉMENT, Rue Droite, Sisteron

M. Clément informe les commerçants en chapellerie qu'il tient a leur disposition un stock formidable de chapeaux et casquettes des principales fabriques françaises avec des prix défiant toute concurence à qualité égale.

Emprunt du

CREDIT NATIONAL

Placement de Bons de **500** frs. à **6** o|o à lots remboursables au plus tard en **1948** nets d'impôts présents et futurs, garantis par l'Etat.

Prix d'émission : 498 fr. 50

Quatre tirages annuels comprenant :

6	lots de	50.000	francs
18	—	100.000	»
18	—	50.000	»
48	—	10 800	»
192	=	5.000	»
6318	—	1.000	»

L'Emprunt sera clos au plus tard le 10 février.

On souscrit sans frais à la

BANQUE DES ALPES

Ancienne Banque Chabrand et Caillat

Place du Tivoli - SISTERON

Bureau ouvert tous les jours

Etude de Me Guillaume Buès,
Capacitaire en Droit
Successeur de Me BOREL
Notaire à **Sisteron** (Basses-Alpes)

Vente de Fonds de Commerce

DEUXIEME INSERTION

Suivant acte aux minutes de Me **Buès**, notaire à Sisteron, du vingt-neuf décembre mil-neuf-cent-vingt-deux, Mlle Marcelle-Marie-Louise **Imbert**, coiffeuse, demeurant à Sisteron, a vendu à Monsieur Justin-Henri-Casimir **Bernard**, coiffeur, demeurant au même lieu, le fonds de commerce de *Coiffure et Parfumerie* qu'elle exploitait à Sisteron, rue Droite, numéro 8.

Oppositions à peine de forclusion dans les dix jours de la présente insertion, en l'étude de Me **Buès**, notaire à Sisteron, domicile élu.

Pour deuxième et dernière insertion,

G BUES.

Emissions de Bons à Lots

de **500** frs. **6** o|o nets d'impôts présents et futurs

du

CREDIT NATIONAL

Prix d'Emission : **498** fr **50**,
Jouissance 1° Février 1923

Les souscriptions sont reçues sans frais à la

Société Générale

à DIGNE, 15, boulev. Gassendi, 15, et à son bureau de SISTERON, rue Droite, les samedi et jour de foire

A VENDRE

UNE MAISON

sise à **Sisteron**, rue Droite, composée : de cave en sous-sol, magasin et remise attenants au rez-de chaussée ; 2 étages carrés et galetas au-dessus. S'adresser à Me **Buès**, notaire à **Sisteron**.

HERNIE

MEMBRE DU JURY et HORS CONCOURS

LA GUERISON Certaine et radicale de la hernie par le port du bandage ne peut être obtenue qu'en adoptant le nouvel appareil sans ressort muni de la merveilleuse compression souple **M. GLASER** pelote à le grand *spécialiste de Paris, 43, Boulev. Sébastopol, (anciennement No 63).* Cet appareil, le seul reconnu officiellement par le corps médical assure séance tenante la contention parfaite des hernies les plus difficiles.

En voici des preuves :

Nous autorisent à publier leur nom :

Mme Pezet Zelinde, 4 rue Denis Papin à la Ciotat (B.-du-R.) Hernie guérie.
M. Donnet J. à Clamensane (Basses-Alpes), hernie guérie.
M. Guiguou Sylvia, à Gargas (Vaucluse) Enfant hernie guérie.
M. Taro L 2 rue Smolet à Nice (A.-M.) hernie guérie.
M. Garnier J. à Auriol, quartier de la Banne (B.-du R.) hernie guérie.

Désireux de donner aux malades une preuve immédiate de ce résultat garanti d'ailleurs par écrit, M. Glaser invite toutes les personnes atteintes de hernies, efforts, descente, à lui rendre visite dans les villes suivantes où il fera gratuitement l'essai de ses appareils.

Allez donc tous de 8 heures à 4 heures.

à DIGNE, 21 Janvier, de midi à 5 h. Hôtel Boyer-Mistre.
à **SISTERON**, 22 Janvier, Hôtel des Acacias.
à FORCALQUIER, lundi 29 Janvier de 10 h. à 3 h. Hôtel des Lices.

Nouvelle Ceinture Ventrière

Grossesse. Obésité
Matrice, Déplacement des Organes
TRAITE de la HERNIE, franco sur demande

L'Imprimeur-Gérant : Pascal LIEUTIER

A LA

Belle Jardinière

-:- Rue Droite -- SISTERON -:-

du 15 au 30 Janvier

Gde Vente Réclame

de Lingerie et d'Articles de Blanc

et Grand Rabais

-:- sur tous les Articles d'Hiver -:-

Bois de Chauffage

BUES Frères

Place de l'Eglise - **SISTERON** - *Basses-Alpes*

Tarif aux 100 Kilos

LONGUEUR	0 40 0 45	0.38	0,30	0.25	0 20
CHENE VERT	7 Fr.	7 Fr. 20	7 Fr 50	7 Fr. 75	8 Fr.

CHENE SEC, majoration de 1,50 par 100 kilos.

Transport à domicile (non rentré) **0,50** les **100** kilos.

Demi pesage à la charge du client.

Les livraisons à domicile qui auront lieu le Jeudi ne se feront que par tombereaux complets, soit environ 500 kilos.

ENGRAIS

TOURTEAUX — FONDS DE PILE

POUR

Oliviers - Légumes - Prairies - Moulins

Logés en sacs, à 20 francs les 100 kilos.

PHOSPHATES de la SOMME

S'adresser à M.

MARIUS BONTOUX Courtier aux Bons Enfants par **PEIPIN** (Basses-Alpes)

© VILLE DE SISTERON

FABRIQUE DE CHAPEAUX PAILLE & FEUTRE

pour Hommes, Dames, Fillettes et enfants

Exposition de Digne 1883 — Gros et Détail — Exposition de Nice 1883-84

Ancienne Maison F. Santini
Fondée en 1878

A. INNOCENTI

neveu et successeur

9, Boulevard Gassendi, DIGNE

Médaille de Vermeil — Médaille d'Or

Spécialité de Chapeaux melusine et pannés

Réparations, Transformations, teinture pour Dames seulement

Succursales :
SISTERON, rue Mercerie, en face la Coopérative,
SEYNE, à côté du Bureau des Messageries.

Menuiserie-Ebénisterie

AGENCEMENT DE MAGASIN

ART ET BATIMENT

REPARATIONS EN TOUS GENRES

CHAIX MAURICE

Faubourg La Baume

SISTERON

Livraison rapide - Prix modérés

Bijouterie - Horlogerie - Orfévrerie

BIJOUX DES ALPES

LOUIS BELLE

53, Rue Droite, à SISTERON

GRAND ASSORTIMENT EN MAGASIN -- PARURES DE MARIAGE
Bijoux et articles pour Cadeaux
Orfèvrerie en écrins
Articles pour fumeurs - Or et Argent
Bijoux sur commande - Maroquinerie de Luxe
Réparations et transformations en tous genres

Montres -- Pendules -- Réveils
de toutes marques
LUNETTERIE FINE et sur ORDONNANCES

RÉPARATIONS - GRAVURE

FAITES REPARER

Vos AUTOMOBILES - VOITURES
CAMIONNETTES - CAMIONS
au

Garage Moderne
FRANCIS JOURDAN

Rue de Provence — SISTERON

ECHANGE — VENTE

Représentant les meilleures marques d'Automobiles
Camionnettes et Voitures RENAULT de 6 à 40 HP.
Cyclecars MATHIS et SALMSON
les plus rapides et les plus robustes

TRANSPORTS DE POIDS LOURDS
Location de camion à la journée -:- Prix réduit

OCCASION :

STOCK

de Voiturettes, Voitures, Camionnettes et Camions de 2 à 5 tonnes.

PARFAIT ETAT -:- VENDU AVEC GARANTIE

MAISON FONDÉE EN 1880

IMPRIMERIE -- LIBRAIRIE -- PAPETERIE
— MAROQUINERIE ---
ARTICLES de FANTAISIE et de BAZAR

Pascal LIEUTIER

25, Rue Droite — SISTERON — Basses-Alpes

Fournisseur des principaux Etablissements Scolaires

Livres scolaires et classiques,
Cahiers *Le Sisteronnais* et *la Cigale*, papier de 1e choix, propriété de la maison Lieutier.
Encres noire et de couleur,
Cahiers de dessin et de musique,
Boites de compas et de peinture,
Papier à lettre fantaisie et ordinaire

Tous les parfums, toutes les crêmes

Factures - Têtes de lettres - Cartes, d'adresse et de visite - Enveloppes
Carnets à souches - Régistres,
Affiches de tous formats,
Prospectus - Programmes.

Albums à dessin - Portefeuilles.
Serviettes - Musettes - Plumiers,
Crayons noirs et de couleurs, règles
Romans - Livraisons

Le plus moderne des Journaux

EXCELSIOR

le seul illustré quotidien français paraissant sur 6 ou 8 pages et donnant par le texte et l'image tous les événements du monde entier, a réduit le prix de ses abonnements.

Prix des Abonnements pour les Départements : Trois mois 18 fr. | Six mois 34 fr. | Un an 65 fr.

En s'abonnant 20, rue d'Enghien, Paris, par mandat ou chèque postal (Compte n° 5970), demander la liste des PRIMES GRATUITES fort intéressantes dont une

ASSURANCE de 5.000 frs
1° Contre tous accidents provenant du fait d'un moyen de locomotion ou de transport quel qu'il soit, ou 2° Contre accidents de domestiques.

0 fr. 20 le N° dans les Départements

LESSIVE PHÉNIX

ne se vend qu'en paquets de

1, 5 & 10 KILOGR.
500 & 250 GRAMMES
portant la Signature J. PICOT

Tout produit en sacs toile ou en vrac, c'est-à-dire non en paquets signés J. PICOT, *n'est pas* de la

LESSIVE PHÉNIX

Le gérant,

Vu pour la légalisation de la signature ci-contre, le Maire,

© VILLE DE SISTERON